



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aide psychopedagogique

Question écrite n° 50621

Texte de la question

M. Yves Van Haecke attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les postes dits « RASED » dans l'Yonne. Il souhaiterait avoir des précisions sur le nombre de postes RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) qui pourraient être supprimés dans l'Yonne pour la prochaine rentrée et combien d'enfants seraient concernés par ces éventuelles mesures. En effet, il apparaît que de plus en plus d'enfants qui ont des difficultés scolaires nécessitent d'être secondés et soutenus dans leur travail scolaire. Les RASED semblent être un moyen efficace de lutte contre l'illettrisme vers lequel risquent de tomber les enfants qui ont des difficultés scolaires. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le ministre envisage de mettre en place, en cas de suppression de postes RASED, pour lutter efficacement contre l'illettrisme, alors même que le Président de la République en a fait une priorité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Van Haecke Yves](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50621

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1846